

Les derniers secrets de l'affaire Dian Fossey, la primatologue assassinée, en 1985, dans les montagnes rwandaises

Pierre Lepidi

Le Monde, 31 mars 2026

ENQUÊTE. Plus de quarante ans après le meurtre de la scientifique dans son campement au Rwanda, l'existence d'une pièce à conviction, possiblement conservée dans un laboratoire de la police française, pourrait relancer l'enquête.



WATKINS FRANCOIS/VEIT/SIPA

En ce matin du 27 décembre 1985, un épais brouillard enveloppe le campement rwandais de Karisoke, situé dans le nord du pays. A 6 h 30, comme à son habitude, le cuisinier pénètre dans la hutte de la célèbre primatologue américaine Dian Fossey, pour déposer

un pot d'eau chaude afin qu'elle prépare son thé. Au milieu de meubles et de tiroirs renversés, il découvre alors le cadavre de cette femme de 53 ans : vêtue d'un survêtement et d'un tee-shirt blanc, elle gît au pied de son lit dans une mare de sang, le crâne fendu en deux.

Quarante ans ont passé, mais la mort de cette scientifique – incarnée par Sigourney Weaver dans le film *Gorilles dans la brume* (1988) – reste entourée de mystère. Nul ne sait qui l'a tuée dans son centre de recherches, ouvert en 1967, dans les montagnes du Rwanda, et le mobile du crime demeure tout aussi inconnu.

« *Les hypothèses ne manquent pas*, affirme Fabrice Martinez, ex-commandant de police ayant enquêté à titre personnel dans le cadre de son association, baptisée “Gorilla”. *Mais il faut garder espoir, car la science permet aujourd'hui de résoudre des affaires plusieurs décennies après les faits. La découverte d'un indice, comme la mèche de cheveux retrouvée sur le cadavre de l'Américaine, pourrait relan-*

cer l'affaire. Une nouvelle expertise au moyen des dernières technologies pourrait permettre d'obtenir un profil ADN, ce qui constituerait un élément nouveau. »

Revenons d'abord à la scène de crime. Selon les archives de l'époque, le meurtrier – l'hypothèse qu'ils soient plusieurs reste envisagée – se serait faufilé à l'intérieur de la hutte en découpant à la cisaille un trou dans un « mur » en tôle ondulée. Cette brèche, réalisée à un emplacement où il n'y avait pas de mobilier contre la cloison, tend à indiquer qu'il connaissait l'agencement des lieux. On sait également – cette fois avec certitude – que rien n'a été volé : l'intrus est reparti sans emporter de bijoux, laissant même une liasse de 1 000 dollars, retrouvée près des deux revolvers de la victime, qu'elle n'a pas utilisés pour se défendre.

Autre fait surprenant : l'arme du crime – en l'occurrence, une machette dont Dian Fossey se servait comme objet de décoration – a été abandonnée sur place. Cette *panga* (dans le jargon des pisteurs des monts Virunga) a été découverte sous le lit, maculée de sang. A six reprises, elle a fracassé le visage et le sommet du crâne de la victime.

Une poignée de cheveux fins

Ce vendredi 27 décembre, la nouvelle se propage jusqu'à Ruhengeri, la grande ville du nord du Rwanda, où une enquête est ouverte par les autorités locales. Des soldats préviennent un proche de la primato-

logue – Philippe Bertrand, un médecin français installé dans la région comme coopérant. Il se rend aussitôt au cœur du territoire des gorilles, dans le camp de Karisoke, à 3 000 mètres d'altitude, près de la frontière avec le Zaïre, l'actuelle République démocratique du Congo.

« Quand je suis arrivé, il y avait des militaires en train de boire de la bière dans le salon, raconte-t-il au Monde. Je les ai mis dehors en demandant que personne n'entre dans la chambre jusqu'à l'arrivée d'une représentante de l'ambassade des Etats-Unis dont on m'avait annoncé la venue. »

Philippe Bertrand découvre la machette sous le lit, puis demande au procureur chargé de l'enquête, Mathias Bushishi, de la saisir avec précaution, au cas où elle permettrait d'identifier les empreintes du meurtrier. *« Mais un militaire a glissé l'arme dans un sac en plastique en la tenant par le manche sans prendre de gant »,* se souvient Philippe Bertrand, désormais chirurgien urologue à Strasbourg.

Un autre élément, important, lui est resté en mémoire : cette touffe de cheveux que Dian Fossey tenait dans sa main droite. Il s'agissait d'une poignée de cheveux fins, longs d'une quinzaine de centimètres : *« Appartenaient-ils au tueur ? A Dian, qui les aurait arrachés de sa propre tête en voulant se protéger des coups de machette ? J'ai récupéré ces indices et les ai rangés dans deux enveloppes. »*

Philippe Bertrand remet la première à une secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Kigali, laquelle la transmettra ensuite au FBI, à Washington. La seconde enveloppe est confiée au procureur de Ruhengeri, Mathias

Bushishi. Faute de centre d'analyses suffisamment qualifié au Rwanda à l'époque, le magistrat envoie la poignée de cheveux au laboratoire scientifique de la Préfecture de police de Paris, dans le cadre d'une commission rogatoire internationale, afin de l'expertiser. Dans l'attente des résultats, l'enquête se poursuit.

Dian Fossey, elle, est inhumée dans le cimetière des gorilles de Karisoke. Son histoire est effectivement de celles dont on fait des films. Cette Californienne dépourvue de formation scientifique avait fini par être mondialement connue pour ses recherches sur les primates. N'a-t-elle pas vécu au milieu des singes de montagne – des colosses pouvant mesurer jusqu'à 1,90 mètre et peser 200 kilos pour les mâles les plus impressionnants – dans des conditions extrêmes ?

« *Il faisait froid et, pendant deux semaines, il a plu sans arrêt, se souvient le photographe Yann Arthus-Bertrand, envoyé spécial, en décembre 1985, à Karisoke pour le magazine Ça m'intéresse dans le but de réaliser un portrait de la scientifique. Dian était malade, toujours essoufflée. Je la sentais aussi blessée par la vie.* »

Dans le collimateur de « Monsieur Z »

Pas question pour autant d'abandonner « ses » gorilles. Après dix-huit années à leur contact, elle avait appris à imiter leur comportement, et même à pousser des grognements pour signaler sa présence et manger à côté d'eux. Grâce aux dizaines de photos af-

fichées sur les murs de sa hutte, elle étudiait leur généalogie et savait identifier Peanuts, Macho, Icare, Beethoven, ou encore Digit, son préféré.

Au faîte de sa gloire, Dian Fossey avait de nombreux ennemis, à commencer par les porteurs recrutés dans les villages alentour, avec lesquels, à en croire divers témoignages, elle entretenait des rapports souvent houleux à cause de son fort caractère et de son intransigeance. En s'opposant à la déforestation intensive, l'Américaine s'était également mis à dos des dizaines d'agriculteurs. Sans oublier le combat contre les braconniers, habitués à chasser l'antilope en posant des collets.

Alors que le nombre de gorilles ne cessait de diminuer – leur population a chuté de moitié environ entre 1960 et la fin des années 1970 –, elle retrouvait parfois des primates une patte enserrée dans un fil d'acier, puis démembrés. Quand, sur les marchés pour touristes, elle voyait leurs têtes transformées en trophées et leurs mains en cendriers, une colère folle la prenait. Son « cher » Digit subit ce triste sort : « *Je me sens comme amputée d'une partie de moi-même* », écrit la primatologue dans son ouvrage *Gorilles dans la brume*, publié en 1983.

Parmi ses adversaires figurait aussi le préfet de Ruhengeri, Protais Zigiranyirazo, dit « Monsieur Z ». En s'opposant à un projet de développement touristique, Dian Fossey s'était retrouvée dans son collimateur. Quelques semaines avant sa mort, elle avait en outre découvert un trafic d'or et de diamants dans lequel ce personnage incontournable de la vie économique et politique rwandaise, beau-frère du président Juvénal Habya-

rimana (1937-1994), était susceptible d'être impliqué.

Des années plus tard, en juillet 2001, ce même « Monsieur Z » fut interpellé en Belgique, et entendu par le FBI dans le cadre de l'enquête. Il a ensuite comparu devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda pour actes de génocide, avant d'être acquitté en appel. Cet homme, mort en août 2025, aurait-il joué un rôle de « commanditaire » dans l'affaire Dian Fossey ? Sur ses terres, à Ruhengeri, cette piste n'a jamais été explorée, l'enquête ayant pris une autre direction.

En février 1986, un étudiant en anthropologie de l'université de l'Oklahoma, Wayne McGuire, est arrêté par des gardiens à l'extérieur de la cabane de la primatologue, en possession de dossiers qu'il vient de voler. Ce jeune homme, arrivé à Karisoke en juillet 1985 afin d'assister Dian Fossey, apparaît comme le coupable idéal. Le procureur l'accuse de l'homicide, puis d'avoir tenté de prendre des documents pour écrire sa thèse de doctorat sur la vie des gorilles.

Pour étayer son accusation, le magistrat s'appuie notamment sur les résultats de l'analyse des fameux cheveux. D'après le laboratoire parisien, ils appartenaient « à un homme de type caucasien de couleur châtain blond foncé ». Une description susceptible de correspondre à l'épaisse « crinière » de l'étudiant. Conséquence : l'Américain est inculpé.

« Il avait des relations détestables avec Dian Fossey », se souvient Yann Arthus-Bertrand, parti du campement deux jours avant la mort de la primatologue. Philippe Bertrand n'a pas oublié ces tensions, lui non

plus, et décrit Wayne McGuire comme « un type introverti, bizarre, avec une grosse barbe et des cheveux longs ». D'après les investigations rwandaises, il aurait agi avec un complice : Emmanuel Rwelekana, un pisteur qui aurait tué Dian Fossey parce qu'elle l'avait licencié.

Dépression et troubles bipolaires

Le 18 décembre 1986, au tribunal de Ruhengeri, aucun des deux accusés n'est présent. Quatre mois plus tôt, Emmanuel Rwelekana a été retrouvé mystérieusement pendu dans sa cellule de prison. Quant à Wayne McGuire, il a profité de sa remise en liberté sous contrôle judiciaire pour repartir aux Etats-Unis. D'après le jugement du tribunal, consulté par *Le Monde*, il aurait tué la primatologue pour se procurer ses « secrets de recherche » et la suite de son livre *Gorilles dans la brume*. N'ayant pas eu le temps de le faire « lors de l'assassinat », il serait revenu chez elle, où il aurait été surpris « avec deux cartons de documents volés ».

Autre élément de l'accusation : à en croire l'expertise effectuée à Paris, les cheveux appartenaient « à un Blanc ». Or, d'après les enquêteurs rwandais, Wayne McGuire était le seul Occidental présent à Karisoke la nuit du meurtre. Au terme d'un procès expédié en une quarantaine de minutes, il est condamné à la mort par pendaison, par contumace.

Les Etats-Unis n'ayant pas d'accord d'extradition avec le Rwanda, Wayne Mc-

Guire n'est jamais retourné au « pays des mille collines ». Lors d'une conférence de presse, organisée à Los Angeles en 1986, il a affirmé que Dian Fossey était « [son] *amie*, [son] *mentor* », et qu'il n'avait « *rien à gagner à sa mort* ». Par la suite, l'ancien étudiant a abandonné son doctorat. Dans un entretien au journal *The Oklahoman*, en 2005, il se décrit comme un « *chercheur nomade* », ayant occupé des postes de professeur non titulaire dans le Minnesota, puis au sein d'établissements pénitentiaires de l'Oklahoma.

Il raconte aussi ses années de dérive, due à une dépression et à des troubles bipolaires. « *Ma plus grande crainte, confie-t-il, c'est que, sur mon lit de mort, quelqu'un me braque une caméra au visage et me demande encore si j'ai tué Dian Fossey.* » « *Je ne crois pas à la culpabilité de Wayne McGuire*, soutient Philippe Bertrand, le médecin français, ami de Dian Fossey. *L'Américain ne parlait pas français ni swahili, alors comment aurait-il pu fomenter l'assassinat avec un pisteur ?* »

Au Rwanda, la destruction du tribunal

de Ruhengeri pendant le génocide des Tutsi, en 1994, a fait disparaître la plupart des indices liés à l'affaire. Mais une question se pose aujourd'hui : que sont devenues les touffes de cheveux, envoyées sous scellés au siège du FBI et au service de l'identité judiciaire de Paris ? « *A Kigali, j'ai eu accès aux archives criminelles et je suis convaincu que les cheveux se trouvent toujours en France, très probablement dans le laboratoire où ils avaient été expertisés en mars 1986* », assure l'ex-policier Fabrice Martinez. Sollicitée par *Le Monde*, la direction de la police scientifique de Paris n'a pas souhaité communiquer sur le sujet.

Si l'hypothèse se confirme, une réquisition judiciaire pourrait autoriser une nouvelle analyse de cette pièce à conviction. Son état de conservation permettrait-il d'envisager un prélèvement d'ADN, technique qui n'était pas disponible à l'époque du procès, puis de le comparer avec celui du suspect ? La brume qui flotte depuis quarante ans sur la mort de Dian Fossey pourrait aussi bien ne jamais se dissiper.



Lors de l'inhumation de la primatologue américaine Dian Fossey, au mont Visoke (Rwanda), le 3 janvier 1986. BRENTON KELLY/AP



La tombe de Dian Fossey, dans le cimetière qu'elle avait aménagé pour les gorilles, à Karisoke (Rwanda), le 21 octobre 2006. MICHEL GUNTHER/BIOSPOTO